



## CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 02 mai 2023 à 20 heures 30 minutes  
Mairie d'Aignan

### Présents :

M. AURENSAN Michel, M. BARATAULT Philippe, M. BARNADAS Mathieu, Mme CALLAC Marie-Pierre, M. CHANUT Michel, M. GARCIA Grégory, M. GARROS Marc, M. LETELLIER Patrick, M. PÉRÈS Gérard, Mme PESQUIDOUX Valérie, Mme SARNIGUET Chantal

### Procuration(s) :

Mme DALY Géraldine donne pouvoir à M. BARNADAS Mathieu, M. DARBAS Jean-Yves donne pouvoir à M. PÉRÈS Gérard, M. LAGARDE Michel donne pouvoir à M. BARATAULT Philippe, Mme TOUJA Noémie donne pouvoir à Mme SARNIGUET Chantal

### Absent(s) :

### Excusé(s) :

Mme DALY Géraldine, M. DARBAS Jean-Yves, M. LAGARDE Michel, Mme TOUJA Noémie

Secrétaires de séance : Mme CALLAC Marie-Pierre, M. CHANUT Michel

Président de séance : M. PÉRÈS Gérard

M. le Maire déclare la séance ouverte, demande la nomination de deux secrétaires de séance, et rappelle l'ordre du jour.

- **Vote Budget primitif 2023 Commune - 81400**
- **Questions diverses**

Mr le Maire demande s'il y a des remarques à ajouter au PV du Conseil Municipal du 18 Avril.  
Pas de remarques.

### **1 - Vote Budget primitif 2023 Commune - 81400**

Monsieur le Maire et Mme Chantal Sarniguet, première adjointe, présentent le budget primitif 2023 de la commune, à savoir :

#### **1) Section de fonctionnement équilibrée en recettes et dépenses à 1 610 726,28 €**

##### RECETTES

70 – Produits des services, domaine	60 761,00 €
73 – Impôts et taxes	93 214,44 €
731 – Impositions Directes	394 720,00 €
74 – Dotations, subventions et participations	348 414,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	140 710,00 €
76 – Produits financiers	15,00 €
77 – Produits exceptionnels	23 790,50 €
013 – Atténuations de charges	2 510,00 €
002 – Excédent de fonctionnement reporté	546 591,34 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 610 726,28 €</b>

<b>DEPENSES</b>	
011 – Charges à caractère général	347 350,00 €
Augmentation des frais liée aux fluides	
012 –Charges de personnel	374 950,00 €
014 – Atténuations de produits	2 300,00 €
65 – Autres charges de gestion	207 620,25 €
66 – Charges financières	6 444,67 €
67 – Charges exceptionnelles	1 000,00 €
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	164 667,83 €
023 – Virement à la section d'investissement	467 393,53 €
042 – Opération d'ordre de transfert entre sections	39 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 610 726.28 €</b>

**2) Section d'investissement** équilibrée en recettes et en dépenses à **627 426,85 €**

<b>DEPENSES</b>	
16 – Remboursement d'emprunts	70 253,70 €
165 – Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00 €
23 – Opérations d'équipement	501 407,15 €
(Opération 105 Achat matériel et mobilier: 12 101,84€ / Opération 106 Bâtiments communaux : 99 476,91€ / Opération 124 Tennis : 12 000,00€ / Opération 133 Piscine :10 000,00€ / Opération 134 Maison bleue : 1 500,00€ / Opération 137 Embellissement / Parcours de santé: 32 000,00€ / Opération 141 Maison Dupuy : 20 000,00€ / Opération 146 Gendarmerie : 6 000,00€ / Opération 155 Pavillon Bleu : 2 200,00 € / Opération n°156 Bourg Centre : 30 000,00€ / Opération n°158 Eglises : 10 760,00€ / Opération n°159 Rue St Saturnin fonds de concours : 38 000,00€ / Opération n°161 Accessibilité 6 ème tranche : 40 000,00€ / Opération n°163 Digue du lac : 5 000,00€ / Opération n°164 CISAA Fonds de concours : 4 368,40€ / Opération n°165 Stade : 28 000,00€ / Opération n° 166 Colombarium : 10 000,00€ / Opération n°168 Fonds de concours voirie urbaine : 50 000,00€ / Opération n°169 Impasse du Soulan / Guilhemblanc : 25 000,00€ / Opération n°170 Petites Villes de Demain : 5 000,00€ / Opération n°171 Encantada : 60 000€)	
001 - Déficit d'investissement reporté	12 862,01 €
Restes à réaliser	40 903,99 €
<b>TOTAL</b>	<b>627 426,85 €</b>

<b>RECETTES</b>	
10222 – FCTVA	32 388,68 €
10226 - Taxe d'aménagement	6 500,00 €
165 – Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00 €
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	53 766,00 €
040 - Opérations d'ordre	39 000,00 €
13 – Subventions	26 378,64 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	467 393,53 €
<b>TOTAL</b>	<b>627 426,85 €</b>

Monsieur Barnadas indique qu'il n'a jamais entendu parler des WC du lac. Réponse est faite que cela a été vu en Commission et en Conseil municipal. Mme Sarniguet répond que l' idée est de prendre l'intérieur du hangar pour faire un WC supplémentaire et deux cabines.

Monsieur le Maire demande ensuite à l'assemblée de voter le budget primitif 2023 de la commune. A la demande de messieurs Letellier, Aurenans, Baratault, Garcia, Chanut et Barnadas, il est procédé à un vote à bulletin secret.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé, et après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

- D'adopter les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 8, Contre : 3, Abstention : 4)

**2 - Questions diverses**

**- Location appartement 7 pl du Colonel Parisot:**

Le locataire du 7 pl du Colonel Parisot a donné son préavis de départ. Le Logement sera loué en suivant à Mr Geoffrey CAPIN.

Madame Souad FARAJ s'en va le 12 Mai.

**- Service technique Voirie:**

- Programme voirie 2023
- S'attacher à bien travailler sur un secteur
- Urgence sur des chemins (Benouch)

**- Réunion PLUI:**

-Mme Sarniguet rend compte de la réunion et dit à Mr Barnadas qu'ils appelleront Mr Dupuy ensemble.

**-EPF:**

16 Mai 14h Encantada. Mr Barnadas souhaite qu'une personne du groupe puisse venir.  
Mr Chanut sera présent.

- Pergola: Rencontre avec Mr Vivaldi
- Xavier Laffargue souhaite un nouveau local

**- Projets sportifs:**

- Tennis
- Stade
- Parcours de santé

-Lettre d'intention pour demande d'un terrain de foot synthétique (économie d'eau, projet collège/département)

Mr le Maire indique que les projets sont proposés en fonction des ressources de la commune et qu'ensuite on demande des aides. On est pas à l'abris d'avoir des ponts à refaire.

Mme Pesquidoux demande si cela gêne qu'à la salle polyvalente il reste des tableaux? Y a t-il des associations qui se sont plaintes?

Réponse est faite que non, donc on peut laisser en place.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h48.

Les secrétaires de séance,

Fait à AIGNAN  
Le Maire,

Marie-Pierre CALLAC

Michel CHANUT

Gérard PÉRÈS.